

GIGASEPT FF No Change Service!

Version 02.06

Date de révision 09.01.2008 Date d'impression 09.01.2008

Succindialdéhyde	638-37-9	211-333-8	T	R25, R36/37	11 %
2,5-Diméthoxytétrahydrofurane	696-59-3	211-797-1	Xn	R10, R20, R36	3 %
Éthanol	64-17-5	200-578-6	F	R11	10 - 30 %
Propan-1-ol	71-23-8	200-746-9	F, Xi	R11, R41, R67	10 - 20 %
Méthanol	67-56-1	200-659-6	F, T	R11, R23/24/25, R39/23/24/ 25	5 - 10 %
Alcools, éthoxylés, sulfosuccinates, sels de disodium	68815-56-5		Xi	R41, R52	< 5 %

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
 Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment à l'eau.
 Inhalation : Amener la victime à l'air libre.
 Ingestion : Appeler un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Pas de précautions spéciales.
 Moyen d'extinction approprié : Eau, Poudre sèche, Mousse, Dioxyde de carbone (CO2)
 Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Pas d'information disponible.
 Risque spécifique de la substance ou du produit lui-même, de ses produits de combustion ou des gaz dégagés : Pas de danger spécial attendu.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- Précautions individuelles : Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition.
 Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.
 Méthodes de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice,

GIGASEPT FF**No Change Service!**

Version 02.06

Date de révision 09.01.2008 Date d'impression 09.01.2008

agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Manipulation**

- Précautions pour la manipulation sans danger : Préparer la solution de travail comme indiqué sur l'(les) étiquette(s) et/ou la notice d'emploi.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Le produit chaud dégage des vapeurs combustibles.

Stockage

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.
- Autres informations : Protéger de la chaleur. Protéger du rayonnement solaire. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas entreposer à température supérieure à 25 °C.
- Précautions pour le stockage en commun : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Valeur	Base
Éthanol	64-17-5	AGW: 960 mg/m ³ AGW: 500 ppm	TRGS 900
Méthanol	67-56-1	AGW: 260 mg/m ³ AGW: 200 ppm	EC/2000/39

Équipement de protection individuelle

- Protection des mains : Contact prolongé: Gants en caoutchouc butyle p.e. Butoject (>480 min., Épaisseur de la couche: 0,70 mm) fabriqués par KCL ou d'autres gants qui garantissent la même protection.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.
- Mesures de protection : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Aspect**

- Forme : liquide
- Couleur : vert
- Odeur : nauséabonde

Autres données

GIGASEPT FF No Change Service!

Version 02.06

Date de révision 09.01.2008 Date d'impression 09.01.2008

Zone de solidification	:	< -5 °C
Début d'ébullition	:	env. 80 °C
Point d'éclair	:	27,5 °C Méthode: DIN 51755 Part 1
Pression de vapeur	:	env.45 hPa à 20 °C
Densité	:	env.0,96 g/cm ³ à 20 °C
Hydrosolubilité	:	à 20 °C dans toutes les proportions
pH	:	env.6,5 à 30 g/l (20 °C)
Viscosité, dynamique	:	env.4 mPa*s à 20 °C Méthode: DIN 54453

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactions dangereuses	:	Aucun raisonnablement prévisible.
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun raisonnablement prévisible.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 rat 1990 mg/kg
Toxicité aiguë (autres voies)	:	LD50 intraveineux rat 363 mg/kg

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Biodégradabilité	:	Facilement biodégradable. Méthode: OCDE 301D / CEE 84/449 C6
Toxicité pour les bactéries	:	CE50 525 mg/l Méthode: OECD 209
Demande Chimique en Oxygène (DCO)	:	32100 mg/l Substance d'essai: solution de 3%
Autres informations	:	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande

GIGASEPT FF No Change Service!

Version 02.06

Date de révision 09.01.2008 Date d'impression 09.01.2008



du producteur de détergents.
Éviter la pénétration dans le sous-sol. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Produit : Eliminer le produit selon le numéro d'élimination des déchets européen. (CED)
- Emballages contaminés : Donner les emballages vides à une entreprise de recyclage.
- Code d'élimination des déchets : **CED 070601**
- Code d'élimination des déchets(Groupe) : Déchets de production, de préparation, de vente et de l'application (HZVA) de graisses, de lubrifiants, de savons, de détergents, de désinfectants et de produits pour la protection personnelle.



14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR : Numéro ONU 1987



Classe 3
Code de classification F1
Groupe d'emballage III
Étiquettes ADR/RID 3 + 11
Étiquettes ICAO 30
Description des marchandises ALCOOLS, N.S.A. (Éthanol, Propan-1-ol)

IMDG : Numéro ONU 1987

Classe 3
No EMS F-E, S-D
Groupe d'emballage III
Polluant marin --
Description des marchandises ALCOHOLS, N.O.S. (ETHANOL, PROPAN-1-OL)

IATA : Numéro ONU 1987

Classe 3

GIGASEPT FF No Change Service!

Version 02.06

Date de révision 09.01.2008 Date d'impression 09.01.2008

Groupe d'emballage III
Description des marchandises

Alcohols, n.o.s. (Ethanol, Propan-1-ol)

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants dangereux:

- Succindialdéhyde
- Méthanol

Conseils généraux : Dans la CE, ce produit est classifié selon la Directive 93/42/CEE sur les appareils médicaux. Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné.

Symbole :

Xn
Nocif

Phrase(s) R : R10 R68/20/21/22 Inflammable.
Nocif: possibilité d'effets irréversibles par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R41 R67 Risque de lésions oculaires graves.
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrase(s) S : S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

Étiquetage exceptionnel pour préparations spéciales : Étiquetage conformément au Règlement 648/2004, < 5 % agents de surface non ioniques, < 5 % agents tensioactifs anioniques, < 5 % phosphonates, parfums, METHYLISOTHIAZOLINONE

Législation nationale

Réglementation sur les risques d'accident majeur impliquant des substances dangereuses : Le produit est classé dans au moins une des catégories 1 à 11 de l'annexe 1 de la Directive 1996/82/CE concernant le contrôle des risques d'accidents majeurs.

VOC-Teneur : 38 %
Directive 1999/13 /CE sur la limitation des émissions de composés organiques volatils

VOC-Teneur : 0,334 kg/kg
Suisse. Ordonnance sur les COV, Annexe II (Produits)

GIGASEPT FF **No Change Service!**

Version 02.06

Date de révision 09.01.2008 Date d'impression 09.01.2008

16. AUTRES DONNÉES

Application : Des informations concernant l'usage se trouvent dans une brochure spéciale de la préparation/du produit.

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 2

R10	Inflammable.
R11	Facilement inflammable.
R20	Nocif par inhalation.
R23/24/25	Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R25	Toxique en cas d'ingestion.
R36	Irritant pour les yeux.
R36/37	Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
R39/23/24/25	Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R52	Nocif pour les organismes aquatiques.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Autres informations

Attention! Toutes les informations concernent le produit concentré!

L'information donnée est uniquement destinée à des mesures de sécurité possibles et elle est basée sur nos connaissances actuelles. L'information ne donne aucune garantie des propriétés du produit. Le destinataire/utilisateur de nos produits est lui-même responsable d'appliquer les lois et réglementations en vigueur.

|| Les changements envers la dernière édition!!!